

Soutenances DPLG session 2024 : compte rendu public à l'attention des candidats

Du 10 au 12 décembre 2024, 53 candidats ayant effectué leur stage et validé les modules d'enseignement se sont inscrits pour soutenir leur mémoire lors de cette session (liste des sujets ci-dessous). 32 candidats ont été admis, soit 60 % des inscrits (65% lors de leur premier passage et 50% lors du second).

Les exercices de rédaction du mémoire et de soutenance orale restent difficiles et doivent être préparés avec soin.

Cette session 2024 amène le jury à formuler quelques conseils/remarques auprès des futurs candidats.

D'un point de vue formel, le jury rappelle tout d'abord que **les unités de formation doivent toutes avoir été suivies et validées durant la période de stage par les candidats.**

Le jury rappelle que le sujet doit être traité en lien avec le rôle du géomètre-expert et l'intérêt pour la profession au sens large. Il convient de bien formuler la problématique et d'y répondre en apportant des propositions de solutions. Lors de la soutenance orale, aucun document n'est à remettre au jury, le candidat doit capter l'auditoire par une attitude dynamique.

Mémoire :

Sur le fond, il est important de rappeler que le mémoire, dans son contenu, doit permettre au jury de mesurer la bonne maîtrise du sujet, le travail d'approfondissement de la question et la capacité de recul du candidat. Ce dernier doit montrer sa capacité à élargir sa réflexion au-delà de la seule pratique professionnelle. Pour les candidats issus d'une formation Master, le jury sera très attentif lors des prochaines sessions à l'originalité et à la plus-value du nouveau travail présenté par rapport à celui du mémoire de Master.

Les candidats sont invités à consulter la note à destination des candidats au DPLG proposée par Laurent POLIDORI en 2015 qui est toujours d'actualité.

D'un point de vue formel, il est également essentiel que les candidats suivent les attendus académiques dans le domaine avec une attention particulière aux fautes d'orthographe (syntaxe soignée, références dans le corps du texte et/ou en notes de bas de page, bibliographie ordonnée, plan structuré, titres signifiants, etc...). Les figures doivent être sourcées, numérotées et citées dans le texte. **Le jury conseille un mémoire n'excédant pas 60 pages (arial 11 avec interligne de 1.5, hors annexes) et structuré (sommaire, introduction, chapitres, conclusion, bibliographie, résumé).**

Le jury rappelle que les centres de formation proposent une aide à la rédaction du mémoire. Le jury rappelle également que **tous les mémoires sont vérifiés dans un outil de détection automatique de plagiat.** A ce titre il est rappelé que toutes les citations doivent être entre guillemets (« ... ») et pas entre crochets. Les règles RGPD doivent être respectées, notamment en rendant anonyme les cas pratiques.

Soutenance :

La soutenance se déroule selon la structuration suivante :

- **Présentation orale du candidat de 20 minutes.** Un support visuel soigné est attendu. Le candidat doit montrer sa maîtrise du sujet, s'extirper de ses notes et maîtriser le temps. La durée ne doit pas être dépassée et il est souhaitable qu'elle soit utilisée en totalité.
- **Entretien avec le jury de 30 minutes sur les compétences propres au mémoire** (les questions ont vocation de vérifier le recul et l'analyse critique du candidat vis-à-vis du sujet traité) et **sur les compétences relatives au référentiel.** Les réponses aux questions doivent être synthétiques, claires et concises.

Enfin les motivations qui poussent le candidat à se présenter à l'examen du DPLG n'ont pas lieu de figurer dans le mémoire ou au cours de la soutenance.

Liste des sujets de mémoires présentés au jury du DPLG 2024

Avec l'introduction de l'individualisation des charges de copropriété, assiste-t-on à un changement de paradigme entre utilité et utilisation ?

**ANALYSE DE LA SITUATION
DE CARENCE & PERSPECTIVES
D'AMELIORATION**

La mitoyenneté : un élément essentiel dans la pratique du Géomètre-Expert lors de la reconnaissance de limites en zone urbaine

La contribution des géomètres-experts à l'amélioration du plan et des données cadastrales :
Enjeux et Perspectives.

La scission de copropriété,
le Géomètre-Expert un acteur principal
pour une gestion pérenne de la copropriété.

Le descriptif du terrain résultant du bornage prévu par l'article L.115-4 du Code de l'Urbanisme, la plusvalue du Géomètre-Expert dans la cession de lots à bâtir.

La sécurisation foncière au regard des indivisions dans les collectivités ultra marines
(Exemple de la Polynésie Française)

Le géomètre expert confronté à la définition du statut des chemins et à l'évaluation de la valeur des emprises d'élargissement

Bornage du périmètre d'autorisation de carrière :
entre nécessité et contraintes liées à la réglementation existante

L'Intervention du Géomètre Expert dans la valorisation
et la transformation des corps de ferme,
une opportunité en faveur de la sobriété foncière.

Le GIPI, un levier indispensable face à un désordre foncier en Martinique
qui résiste malgré les dispositifs en place

La délimitation :
un levier pour faire du géomètre-expert un acteur central du ZAN

En quoi le géomètre-expert apporte une sécurité juridique
aux programmes immobiliers des promoteurs dans le cadre de VEFA ?

DIFFICULTÉS, ENJEUX ET CONSÉQUENCES DE L'INTERVENTION SUR LES
LIMITES EXISTANTES :
L'ANALYSE EXPERTALE AU SERVICE DU GÉOMÈTRE-EXPERT

La prise en compte de la spécificité des troglodytes dits « de plaine »
du douessin dans les travaux fonciers courants du Géomètre-Expert

Le mur de soutènement :
influence d'un système sur la propriété et ses limites

Le rôle du Géomètre-Expert dans la préservation du cadre de vie
face à la densification urbaine
Illustration avec le centre de la Métropole Lyonnaise

LA POLYNESIE FRANCAISE ET LE BORNAGE CONTRADICTOIRE
POUR LA SECURISATION DE SES LIMITES DE PROPRIETE
L'influence du bornage sur les dynamiques foncières
et juridiques en Polynésie française

Le géomètre-expert vers une meilleure maîtrise
du conseil dans l'exercice de son monopole
CONFIDENTIEL

Dans un contexte d'évolution perpétuelle du métier de géomètre-expert
et en réponse au processus de dématérialisation :
Comment la technologie blockchain associée à la création d'une carte d'identité numérique
de la propriété foncière pourrait devenir un atout pour la profession ?

Approche qualitative de la division soumise à déclaration préalable

Développer l'exploitation du foncier aérien dans le cadre
de l'objectif zéro artificialisation nette :
de multiples opportunités pour le géomètre-expert

Les propositions techniques et juridiques du Géomètre Expert
sur les conséquences des erreurs cadastrales
pour des projets à incidence foncière

Le géomètre-expert face à la mitoyenneté en milieu bâti :
entre détermination et implication de son devoir de conseil
lors d'une phase de démolition-reconstruction

LE GÉOMÈTRE-EXPERT
FACE AUX TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUE ET URBAINE DES COPROPRIÉTÉS.

Divisions foncières :
les particularités et les défis pour le géomètre-expert en région montagneuse

Le Géomètre-Expert face aux cahiers des charges delotissements :
enjeux et solutions

Le Géomètre-Expert,
un acteur au service de l'accès social à la propriété.

Le renforcement de la délégation de service public
par le Portail Géofoncier

Evolution du plan cadastral : quelle place pour les Géomètres-Experts ?

L'intégration d'une définition altimétrique dans la délimitation
du domaine public routier